

COMPTE RENDU de la Séance du 04 MARS 2016

Procès-verbal des délibérations du Conseil municipal de CHAUDENEY-sur-MOSELLE

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Emmanuel PAYEUR, au lieu habituel de ses séances le vendredi quatre mars deux mille seize à dix-huit heures trente.

Madame Marie-Laure GINOUX ayant donné sa démission pour son mandat de Conseiller municipal avec effet au 1^{er} juin 2015 ; le Conseil municipal ne sera désormais constitué que de 14 Conseillers municipaux au lieu de 15.

La convocation a été adressée le 26 février 2016 avec l'ordre du jour suivant :

– Désignation des délégués représentant la commune au Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle
Avance des dépenses de fonctionnement par la commune pour le compte du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) de la Boucle de la Moselle dans l'attente du vote du budget primitif 2016 du S.I.S.

Etaient présents Messieurs et Mesdames : ATTENOT Jean-Jacques, GALLAND Mireille, GUIDAT Jean-Michel, JEANDEL Fanny, KOCH Marie-Laure, LEDROIT Serge, LESAGE Denis, MOREL Nadine, MOULIN Daniel et PAYEUR Emmanuel.

Absents excusés : M. Jean-Noël CUIENNET procuration à Mme Marie-Laure KOCH, M. Alain SOMMARUGA procuration à Mme Nadine MOREL, Mme Amélie MOUCHETTE-CISSE et M. Jean BOMBARDIERI.

M. Mireille GALLAND a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

– Désignation des délégués représentant la commune au Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle (SIS)

Vu la délibération 2015/54 du 22/06/2015 relative au projet de création d'un Syndicat Intercommunal Scolaire regroupant les écoles maternelle et primaire de Chaudeney, Pierre-la-Treiche et Villey-le-Sec,

Vu la délibération 2015/80 du 14/12/2015 validant les statuts du futur Syndicat Intercommunal Scolaire,

Vu l'arrêté préfectoral de création du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle du 11/02/2016,

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de désigner 3 délégués titulaires pour représenter la commune de Chaudeney-sur-Moselle au Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle.

Sont candidats :

- M. Emmanuel PAYEUR a obtenu 12 voix - 0 abstention
- Mme Nadine MOREL a obtenu 12 voix - 0 abstention
- M. Serge LEDROIT a obtenu 12 voix - 0 abstention

Après délibération, le Conseil municipal :

-DESIGNE les délégués titulaires : M. Emmanuel PAYEUR, Mme Nadine MOREL et M. Serge LEDROIT.

– Avance des dépenses de fonctionnement par la commune pour le compte du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) de la Boucle de la Moselle dans l'attente du vote du budget primitif 2016 du S.I.S.

Le Maire informe le Conseil municipal que la création du Syndicat Intercommunal Scolaire de la Boucle de la Moselle (SIS) étant effective que depuis le 11/02/2016 (date de l'arrêté préfectoral) et que le budget prévisionnel 2016 ne sera voté que mi-mars, les factures de fonctionnement reçues au nom de mairie pour les écoles pour le compte du S.I.S. devront être réglées par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité :

- que la commune de Chaudeney-sur-Moselle règle toutes les factures de fonctionnement des écoles tant que le S.I.S. de la Boucle de la Moselle n'a pas de trésorerie
- que la commune de Chaudeney-sur-Moselle demandera le remboursement de cette avance au S.I.S. de la Boucle de la Moselle.

Le Maire certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 07/03/2016 et transmis au contrôle de légalité le 07/03/2016.

Le Maire,
E. PAYEUR